



# LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE LES ESSENTIELS

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Haute-Normandie)  
Connaissance n°132 – 14 janvier 2015 – France POULAIN

## Les anciennes prisons de l'Eure

Suite à la conférence organisée par le service territorial de l'architecture et du patrimoine en juin 2014 sur le passé carcéral du Château de Gaillon, Jean-Claude Vimont, chercheur en pointe sur le sujet et directeur du site de référence criminocorpus, a décidé de lancer un programme de recherche sur le patrimoine carcéral normand, notamment pour enrichir un futur musée virtuel de l'Histoire carcérale française.

Le projet intervient à un moment crucial de l'histoire de la justice en France et de l'histoire de l'exécution des peines. La vétusté du parc carcéral hérité du XIXe siècle implique de nouvelles constructions et des désaffectations de bâtiments anciens. Des préconisations européennes et législatives vont contraindre les gouvernements à pratiquer l'encellulement individuel et donc accélérer la disparition d'établissements qui disposent encore de dortoirs. Il y a donc une dimension d'urgence et de « sauvetage » dans le projet, à la manière des fouilles de sauvetage archéologiques.

Pour l'Eure, le Château de Gaillon apparaît comme le site majeur en terme de patrimoine carcéral des 19<sup>ème</sup> et début du 20<sup>ème</sup> siècles. Les travaux sur les graffitis menés par Dominique Pitte et France Poulain ont été finalisés pour le Château et des articles de recherche sont parus dans les bulletins des annales régionales édités par la DRAC/service régional de l'archéologie. Il reste néanmoins à faire le travail de redessin des graffitis sur la Maison Grise, les bâtiments annexes à la prison et aux Douaires. Le travail au niveau des archives (témoignages, documents aux ADE,..) est réalisé par l'association pour la Renaissance du Château sous l'égide de Jean-Louis Breton. Les travaux de localisation, d'identification des bâtiments, d'analyse des fonctionnements, de repérages de traces et de graffitis sont déjà amorcés mais demandent à être approfondis. Gaillon, « commune pénitentiaire » ?

Un site mérite un travail de report exhaustif est celui de la cellule du prisonnier Poulain au Château de Gisors car les graffitis se dégradent rapidement sous l'effet d'une atmosphère non contrôlée (hygrométrie...). Les photographies ne sont pas suffisantes.

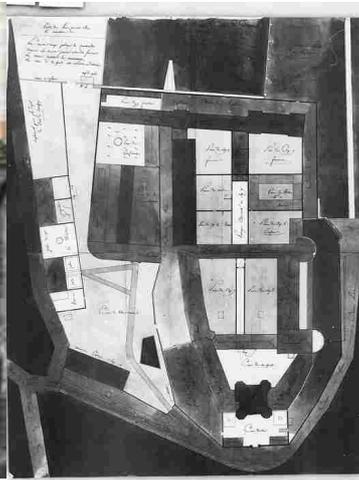
Des sites plus ponctuels et peu connus doivent également être expertisés avec la prison de Brionne et la prison des moines dans l'abbaye du Bec Hellouin. Ces deux sites de faible dimension (quelques pièces à chaque fois) peuvent faire l'objet de campagnes de relevé relativement rapides (1 journée à chaque fois avec 4 personnes min.).

Certains sites très ponctuels comme la prison de Lyons la Forêt ou d'autres sites dont l'existence (et la conservation) sont encore à confirmer ne gardent a priori plus de traces physiques sur les murs. Il faut alors se demander s'il est intéressant de les répertorier ou alors au titre des sites disparus, mais cela demande alors de faire une recherche exhaustive à l'échelle du département pour tenter de retrouver le maximum de salles de justice et/ou cachots ; tâche très intéressante mais qui risque d'être fastidieuse.

Il s'agit également de voir dans quelles conditions les derniers espaces créés avant la Seconde Guerre Mondiale peuvent faire l'objet d'analyses et d'études comme le modèle d'architecture cellulaire de la Prison d'Evreux. Un travail de recueil des photographies de dispositifs architecturaux qui disparaissent progressivement doit être mené.



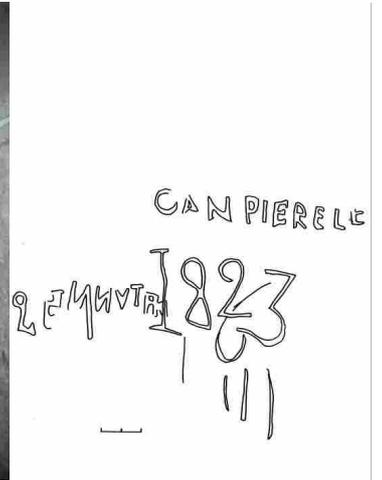
Centre d'Internement Administratif



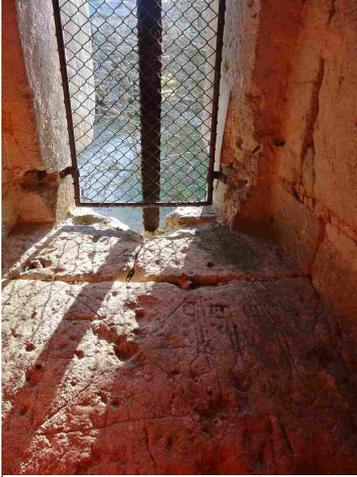
(Gaillon)



Vue intérieure (Gaillon)



Graffitis (Gaillon)



La prison des moines (Bec Hellouin)



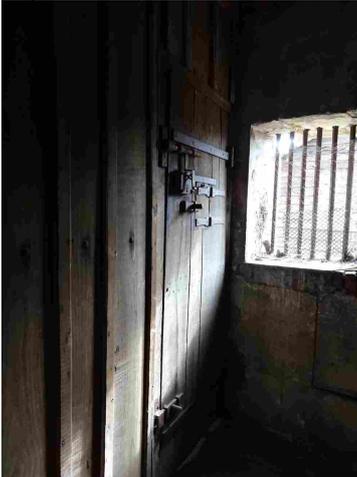
La prison des moines (Bec Hellouin)



La cellule du prisonnier (Gisors)



Gisors



La prison (Brionne)



La prison (Brionne)



Prison du baillage (Lyons la Forêt)



Prison du baillage (Lyons la Forêt)

Prison troglodytique a vernon?

Prison à Verneuil sur Avre dans l'église ?